

l'Assemblée législative du Québec concernant la limitation des pouvoirs du Conseil législatif est inconstitutionnelle?

(Traduction)

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur, je n'ai fait aucune déclaration de ce genre.

(Plus tard)

(Français)

M. Pigeon: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre, pour faire suite à celle que je lui ai déjà posée?

A-t-il reçu une protestation officielle du Conseil législatif de la province de Québec, faisant suite à la pétition adressée par l'Assemblée législative du Québec au gouvernement fédéral pour amender les pouvoirs du Conseil législatif?

(Traduction)

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, je n'ai reçu aucune communication de ce genre.

LES ÉCHANGES COMMERCIAUX

ANNONCE D'UNE VENTE DE BLÉ À LA POLOGNE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. A. Olson (Medicine-Hat): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Commerce. Nous dirait-il s'il est vrai que la Commission canadienne du blé a négocié une autre vente avec la Pologne? Si oui, cette dernière transaction comprend-elle de la farine?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce): Oui, monsieur l'Orateur, je peux confirmer qu'au cours des derniers jours la Commission canadienne du blé a vendu à la Pologne 300,000 tonnes métriques de blé. Les ventes de blé s'élevaient en tout à 11 millions de boisseaux, qui seront expédiés des ports de l'Atlantique et du Pacifique. Malheureusement, la transaction ne comprend pas de farine.

(Plus tard)

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, je voulais poser une question supplémentaire au ministre du Commerce, après sa réponse au député de Medicine-Hat, mais les microphones ont fait défaut à ce moment-là et je n'ai pas très bien entendu cette réponse. Le ministre a-t-il dit, au sujet de la nouvelle vente de blé à la Pologne, que les expéditions se feraient par les ports de l'Est

[M. Pigeon.]

et de l'Ouest? Si c'est exact, le ministre nous indiquerait-il si des envois se feront par le port de Churchill?

L'hon. M. Sharp: Non, monsieur l'Orateur, mais sauf erreur, le programme d'expédition de blé par Churchill sera considérable cette année.

M. Simpson: Une question complémentaire. A cette époque-ci l'an dernier, on annonçait que la saison des expéditions partant de Churchill serait exceptionnelle et, comme le ministre le sait, les expéditions ont diminué l'an dernier de quelque 1,500,000 boisseaux. Comme le rapport de la Commission canadienne du blé indique une fois de plus que l'expédition de céréales par Churchill a permis des économies considérables, le ministre nous dirait-il si l'on a signalé la chose aux acheteurs polonais?

L'hon. M. Sharp: Oui, monsieur l'Orateur, les avantages du port de Churchill énumérés par mon honorable ami sont bien connus du monde entier, surtout de la Commission du blé, qui ne néglige rien pour encourager les importateurs à acheter du blé par cette voie. Cette année, on compte bien que les expéditions à partir de ce port seront considérables, et l'on espère une année exceptionnelle.

L'AGRICULTURE

NOUVEAU PROGRAMME RELATIF AUX PRODUITS LAITIERS—DATE DES PREMIERS PAIEMENTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Auguste Choquette (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture. Est-il en mesure de dire à la Chambre quand les cultivateurs recevront leurs premiers chèques aux termes de la nouvelle politique sur les produits laitiers annoncées récemment? Sera-ce en juillet?

L'hon. Harry W. Hays (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, comme cette politique vise quelque 200,000 cultivateurs canadiens, il faut un travail considérable pour recueillir les renseignements nécessaires. Toutefois, nous espérons pouvoir faire les premiers paiements dès juillet.

L'EXPORTATION DE CHEVAUX EN VUE DE L'ABATTAGE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. A. Webb (Hastings-Frontenac): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Agriculture. A la suite des instances de la Société protectrice des